



FORMATEUR APS ASD

Objectifs

L'objectif est que tout nouveau formateur APS ASD puisse concevoir, animer des sessions de formation et évaluer des salariés du secteur sanitaire et social & d'aide. Pour cela, il s'agira de promouvoir le dispositif de formations, en l'intégrant à la démarche de prévention d'une structure d'aide et de soin à domicile. Le formateur devra observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration, organiser, animer et évaluer une formation-action APS ASD, ainsi qu'animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, tout en prenant soin de l'autre et de soi.

Méthode et Matériel pédagogique

Matériel pédagogique indiqué par l'INRS dans le document de référence APS ASD ALM

- ◆ Lit médicalisé électrique, fauteuil roulant à accouder escamotables, draps de glisse, planche de transfert, verticalisateur électrique
- ◆ Pédagogie active, formation à dominante théorique et pratique
- ◆ Études de cas et pratiques menées en situation réelle
- ◆ Travail d'intersession et plan d'actions personnalisé
- ◆ Expérimentation de méthodes et outils

Moyens d'encadrement

Formateurs(trices) certifié PRAP 2S / ALM par l'INRS
Professionnels de santé : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute
Agréés par le réseau CDO Formation – ED5



8 jours - 56 heures



**INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE**
France Métropolitaine



De 1 à 10 Stagiaires maximum
Individualisation : oui



Public : cette formation est ouverte aux salariés des structures et établissements du secteur sanitaire et social & d'aide et soin à domicile

Pré-requis : les « bases en prévention » module obligatoire. Certificat de formateur SST daté de moins d'un an.



Actualisation des compétences :
tous les 3 ans (14 heures)



Délivrance du certificat Formateur APS ASD à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap : ref.handicap@ed5.fr

5/5



Évaluations & Certification des compétences

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation peuvent prétendre à l'obtention du certificat Formateur APS ASD. Attestations de présence et de compétences seront délivrées en fin de formation.

Programme de la Formation

- La spécificité de secteur
 - Le dispositif APS ASD
 - Intégration de dispositif dans la démarche de prévention de l'établissement
 - Les acteurs de dispositif
 - Les risques liés au travail à domicile, définition et facteurs déterminants
 - Les différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et organisationnels : les facteurs aggravant, éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
 - Méthodologie de détection et d'analyse des situations pouvant nuire à la santé
 - Outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail
- L'argumentaire en faveur de l'accompagnement de la mobilité
 - Les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement
 - L'analyse d'une situation d'accompagnement
 - Le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement
 - La mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité
 - Organisation, animation et évaluation d'une action de formation « APS ASD »

Le + ED5

- ◆ Enregistré en qualité IPRP
- ◆ Équipe pédagogique spécifique : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute...
- ◆ Pré-diagnostic avec plan d'actions en Santé & Sécurité au Travail : Offert
- ◆ Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

Nous **contacter**

 65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

 04 11 94 00 50

 ww.ed5.fr

 contact@ed5.fr

